

Bordereau attestant l'exactitude des informations - COMPIEGNE - 6002 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 07/08/2025 - 6778 - 2016 B 00987 - 822 396 123 - 360 DMG EUROPE



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

Déclaration pour la période : Année 2024

Formulaire N° 2065 (applicable à compter du 31/12/2024)

Annexe N° 2033-A (applicable à compter du 31/12/2023)

Annexe N° 2033-B (applicable à compter du 31/12/2024)

Annexe N° 2033-C (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-D (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-E (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-F (applicable à compter du 31/12/2024)

Annexe N° 2033-G (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2059-H (applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2059-I (applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2069-RCI (applicable à compter du 31/12/2024)

DÉPOSÉ LE

7 AOUT 2025

Tribunal de Commerce de Compiègne
N°
Le Greffier 6778



MH

FM

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE***Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065

*(Applicable à compter du
31/12/2024)***Impôt sur les sociétés****A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE****2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL**

Numéro, type et nom de voie

5 RUE DU COLLEGE

Code postal

60350

Ville

COULOISY

Pays

FRANCE

MH

FM

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice dos en N
2 - Actif circulant			
Stocks marchandises	20 235		20 235
Créances autres (3)	9 221		9 221
TOTAL II	29 456		29 456
TOTAL GENERAL (I + II)	29 456		29 456

B - PASSIF

	Net Exercice dos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	5 000
Report à nouveau	32 774
Résultat de l'exercice	6 960
TOTAL I	44 734
3 - Dettes (4)	
Fournisseurs et comptes rattachés	-31
Comptes courants d'associés	-47 400
TOTAL III	-47 431
TOTAL GENERAL (I + II + III)	-2 697

MH FM

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	168 025
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			168 025
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			79 985
Autres charges externes			81 080
Total des charges d'exploitation (II)			161 065
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			6 960
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			6 960

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	6 960	
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
	6 960	
Déficits antérieurs reportables	92 968	dont imputés sur le résultat 6 960
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
	0	

MH FM

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-C

(Applicable à compter du
31/12/2021)Immobilisations
Amortissements – Plus-values – Moins-values

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



MH

FM

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

II - DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	92 868
Déficits imputés	6 960
Déficits reportables	85 908
TOTAL des déficits restant à reporter	85 908

MH

FM

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-E

(Applicable à compter du
31/12/2021)Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



MH FM



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-F

(Applicable à compter du
31/12/2024)

Composition du capital social

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



MH FM



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-G

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.



MH

FM



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-H

(Applicable à compter du
31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



MH FM



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-I

(Applicable à compter du
31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



MH

Tm



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2069-RCI

(Applicable à compter du
31/12/2024)

Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



~~HA~~ MH FM

360 DMG EUROPE
SAS au capital de 5000€
Siège social : 5 rue du collège – 60350 COULOISY
Siret : 82239612300017 – APE 4619B

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 20/06/2025

L'an deux mille vingt trois, le 20 juin à 17 heures,

Les associés sus-désignés se sont réunis en assemblée générale à 17h, sur la convocation adressée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception par Mr Mohammad HASHMI, président de la SAS 360 DMG EUROPE.

Il a été établi une feuille de présence émargée par tous les associés présents. Cette feuille a été certifiée exacte par le président de l'assemblée.

Il en résulte que sont présents :

- Mr Mohammad HASHMI, propriétaire de 50% des parts totales
- Mme Farzana MAHD épouse HASHMI, propriétaire de 50% des parts totales

Les associés présents possèdent donc au total 100% des voix.

Mr Mohammad HASHMI est élu président de l'assemblée à la majorité des voix.

Le président rappelle l'ordre du jour figurant sur les convocations et après discussion, met aux voix la résolution suivante :

Première résolution

Les associés approuvent les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et se soldant par un bénéfice net de 6.960 euros qui sera porté en report à nouveau.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 17 heures 30.

Le président de séance : Mr Mohammad HASHMI

Hashmi
MH CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

FM "Certifié conforme
à l'original"